

Le Bonnet Rouge

QUOTIDIEN DU SOIR

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris
Téléphone : CENTRAL 69-70

5 centimes. — PARIS ET DÉPARTEMENTS. — 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris
Téléphone : CENTRAL 69-70

ABONNEMENTS

| | | | |
|---------------|------------|----------|--------|
| | Trois mois | Six mois | Un an |
| Paris | 5 fr. | 9 fr. | 18 fr. |
| Départements | 6 fr. | 11 fr. | 20 fr. |
| Union Postale | 9 fr. | 16 fr. | 32 fr. |

Secrétaire Général : Eugène MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal
Adresse Télégraphique : BONETROUQUE-PARIS
ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

LA BELGIQUE RESISTE TOUJOURS Les Français en Alsace-Lorraine

Ce que peut un peuple vaillant

Vaincus par la résistance belge, les Allemands abandonnent les forts de Liège

Libérez Deperdussin !

M. de Neufville, le banquier arrêté en mai dernier, a été libéré hier.

Mobilisable, M. de Neufville a demandé aussitôt à rejoindre son corps. J'ai été le premier, peut-être le seul, dans la presse parisienne, au mois de mai, à prendre nettement la défense de M. de Neufville. Je ne puis donc qu'applaudir à la mesure qui vient d'être prise.

Je me borne seulement à réclamer du gouvernement la même mesure de clémence pour un homme qui fut, autant que M. de Neufville, la victime d'une situation exceptionnelle.

Cet homme, c'est Deperdussin. Il a rendu au pays d'immenses et de glorieux services. C'est à lui que l'aviation française doit son essor. C'est son œuvre qui donnera peut-être à la France une supériorité écrasante sur les forces ennemies.

A l'heure présente, la mise en liberté de Deperdussin aura la faveur générale. Messieurs les ministres, grâce pour Deperdussin !

Miguel Almerayda.

La Résistance de Liège

Les nouveaux renseignements arrivés de Liège montrent que la résistance des forts a été admirable et se maintient.

La bataille a été particulièrement importante. Plusieurs corps d'armée allemands sont engagés contre 40.000 Belges.

Les pertes allemandes, morts et hors de combat, atteignent plusieurs milliers. Il s'agit donc d'une véritable bataille qui est, jusqu'ici, favorable aux Belges.

Pour rendre plus clair le sens des opérations à Liège, et l'importance de la résistance des forts, il est utile de préciser l'organisation défensive de la place.

Le nombre des forts est de douze : six sur chaque rive. Leur distance du centre de la ville varie de 6.700 mètres à 9.600 mètres.

Le fort de Flémalle bat les deux rives de la Meuse, la route et le chemin de fer de Namur ; croise ses feux avec les deux autres forts de Hollogue et de Boncelles.

Le fort de Hollogue bat la rampe d'Ans, la voie ferrée de Saint-Trond, la route de Hollogue sur Geer et le chemin de fer de Bruxelles. Il croise ses feux avec les forts de Flémalle et de Loncin.

Le fort de Loncin bat la voie ferrée de Saint-Trond, les routes de Tongres et de Hollogue. Il croise ses feux avec Hollogue et le fort de Lantin.

Le fort de Lantin est à la bifurcation de la grande route de Tongres, des chemins de fer de Saint-Trond et de Taramont, qu'il commande absolument. Il croise ses feux avec Loncin et Liège.

Le fort de Liège bat la voie ferrée Liège-Tongres-Hasselt, celle d'Ans à Liège, celle de Glons. Il croise ses feux avec Lantin et Pontisse.

Le fort de Pontisse bat les deux rives de la Meuse, le chemin de fer de Maestricht, la route de Visé, croise ses feux avec Liège et Barchon.

Voilà pour les forts de la rive droite. Les forts de la rive gauche sont les suivants :

Barchon, battant la vallée de la Meuse et la route de Visé. Il croise ses feux avec Pontisse et Evégné.

Evégné, battant le plateau de Herve et toutes les voies de communications qui passent à proximité, battant aussi le chemin de fer de Battice, les routes de Visé, Herve, Fléron. Il croise ses feux avec Barchon et Fléron.

Fléron, battant la voie ferrée d'Aix-la-Chapelle, la route de Herve. Il croise ses feux avec Evégné et Chaudfontaine.

Chaudfontaine, battant la vallée de la Vesdre et le terrain entre cette rivière et l'Ourthe ; battant également la route et le chemin de fer Verviers-Aix-la-Chapelle. Il croise ses feux avec Fléron et Embourg.

Embourg, battant les vallées de l'Ourthe et de la Vesdre, la voie ferrée et la route d'Esnoy, la route et la voie ferrée d'Aix-la-Chapelle. Il croise ses feux avec Chaudfontaine et avec Boncelles.

Boncelles, battant toute la région entre l'Ourthe et la Meuse amont. Il croise ses feux avec Embourg et Flémalle.

Les forts Lencin, Pontisse, Barchon, Fléron, Boncelles sont des grands forts triangulaires.

Le fort Flémalle est un grand fort quadrangulaire.

Les autres forts sont des petits forts triangulaires ou quadrangulaires.

Les forts de Liège datent exactement de vingt-trois ans.

Leur mission est d'interdire le passage de la Meuse. Ils l'ont très bien remplie jusqu'ici. Leur principale faiblesse est de se voir mal les uns les autres, ce qui facilite, on l'a constaté hier, le passage de l'ennemi jusqu'à la ville.

Mais les forts ont manifesté pleinement leur capacité de résistance.

Les Pertes Allemandes

Une patrouille allemande a été prise à Nomeny par des cavaliers français. Les Allemands n'avaient mangé que des vivres de réserve depuis quarante-huit heures. Ils ont été faits prisonniers parce que leurs chevants étaient épuisés. Ils n'avaient pas mangé depuis deux jours.

Le moral des hommes est faible. Il semble qu'au cours de la période de couverture le service de l'alimentation a été très défectueux au moins dans la cavalerie.

A Lauw, une reconnaissance d'infanterie française a surpris une patrouille allemande. Sept Allemands ont été tués, dont un officier ; les autres se sont enfuis.

LES ALLEMANDS ABANDONNERAIENT LIÈGE ?

Londres, 7 août 10 h. 1/2 du matin. On télégraphie de Bruxelles à l'Exchange Telegraph :

« L'attaque des forts de Liège est en ce moment abandonnée. »

« Une division allemande s'est retirée et campe sur la rive gauche de la Meuse. »

SUR MER

Deux navires allemands réfugiés à Messine reprentent la mer

Le dreadnought allemand *Greben* a quitté, ce soir à cinq heures, le port de Messine où il s'était réfugié. Une demi-heure après, le croiseur allemand *Breslau* quittait à son tour la rade. Les équipages des deux navires chantaient l'hymne allemand.

Le *Greben* et le *Breslau* se dirigent vers le sud. Ils se disposeraient, assurément, à rejoindre la flotte autrichienne qui serait engagée dans un combat.

Selon les règles du droit international, les deux navires allemands n'ont pu se réapprovisionner de charbon dans le port de Messine.

Londres, 7 août (8 h. du matin).

La flotte anglaise de la mer du Nord a pris contact avec la flotte de haut-mer allemande, au sud de Dogger-Bank, et, après un engagement, l'a chassée vers les côtes de Hollande.

Les socialistes et la guerre

Le conseil municipal de Brest, dont la majorité est socialiste, a voté à l'unanimité un ordre du jour mettant l'Allemagne au ban des nations civilisées. Il forme des vœux pour le succès de nos troupes et lève la séance aux cris de : « Vive la France ! Vive la République ! »

La majorité a aussitôt demandé l'affichage ; puis, un premier crédit de 20.000 francs a été voté pour secours aux familles nécessiteuses.

Leurs Goujateries

L'AMBASSADEUR DE RUSSIE
MALTRAITÉ

Suivant des récits de témoins oculaires, une foule énorme s'était massée, avant le départ de l'ambassadeur de Russie à Berlin, devant et aux alentours de l'ambassade.

La police à cheval a escorté l'automobile emmenant l'ambassadeur, mais la foule a accablé ce dernier d'injures et les agents n'ont empêché qu'à grand-peine que des coups lui fussent portés.

L'automobile de l'ambassadeur était suivie de celles emmenant le personnel de l'ambassade et les amis personnels de l'ambassadeur.

Une foule innombrable entourait ces voitures, proférant des injures, crachant au visage des voyageurs et frappant à coups de canne et de parapluie, non seulement les hommes, mais aussi les femmes et les enfants.

Le chambellan Crapovitzki, ancien premier secrétaire de l'ambassade de Russie à Berlin, a été frappé à la tête de coups si violents que son sang a imprégné deux mouchoirs. M. Crapovitzki est soigné à Copenhague par un médecin danois.

La princesse Belosselska, qui est citoyenne américaine, a été frappée dans le dos, à l'épaule et à la tête par un homme bien mis, portant une grande barbe blanche ; des gens lui ont craché au visage.

Plusieurs autres personnes ont été maltraitées, notamment la comtesse Litke, femme du ministre de Russie à Stuttgart ; Mme Tollben, femme du ministre de Russie à Carlsruhe ; M. Karloppoff, secrétaire de la légation à Carlsruhe ; Mmes Plautine et Raevska, MM. Diacre et Chapelle, de l'ambassade à Berlin, et M. Lopaika. Les enfants avaient été cachés au fond des automobiles et se trouvaient ainsi relativement à l'abri des coups.

LE MINISTRE DE NORVÈGE EST AUSSI LEUR VICTIME

Le ministre plénipotentiaire de Norvège à Paris, M. de Wedel-Jarlsberg, a été, lui aussi, victime des procédés plus que discouretois des autorités allemandes.

Le ministre, qui s'était rendu à Christiania à l'occasion de la visite projetée de M. Poincaré, reparait ces derniers jours pour Paris et se trouva en territoire allemand au moment de la déclaration d'état de guerre. Traitant le représentant de la Norvège comme ils auraient traité un espion, les Allemands ont arrêté M. de Wedel-Jarlsberg et saisi ses bagages ; le diplomate réussit enfin à franchir la frontière, mais il lui fut impossible de rentrer en possession de ses malles, qui contenaient, entre autres choses, son uniforme, ses décorations et des pièces diplomatiques.

M. de Wedel-Jarlsberg a regagné hier son domicile, 95, rue de l'Université, et n'a pas caché à son entourage l'écœurement que lui avait causé une pareille attitude.

Un Décret présidentiel

POUR LES JEUNES GENS DE 17 ANS

Le président de la République vient de publier le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — *Pourront être acceptés comme engagés volontaires pour la durée de la guerre, dans les troupes métropolitaines et coloniales, les jeunes gens ayant au moins dix-sept ans et remplissant les conditions ci-après :*

1° Être sain, robuste et en état de faire campagne ;

2° Ne pas se trouver dans un des cas d'exclusion de l'armée prévus par l'article 4 de la loi du 21 mars 1905.

Les jeunes gens âgés de moins de vingt ans devront, en outre, être pourvus du consentement du père, de la mère, du tuteur ou des représentants légaux définis à l'article 50 de la loi du 21 mars 1905.

ART. 2. — *Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.*

Fait à Paris, le 6 août 1914.

R. POINCARÉ,
Par le Président de la République :

Le Ministre de la Guerre :
MESSINÉ.

Gustave Hervé réintégré au Barreau

C'EST LE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
QUI EN A PRIS L'INITIATIVE

Le *Matin* annonce que le bâtonnier M. Henri Robert a l'intention de soumettre au Conseil de l'Ordre la réintégration de Gustave Hervé, radié du Barreau pour avoir signé, au Congrès socialiste de Nancy, la motion Vaillant qui prévoyait l'insurrection en cas de guerre.

C'est à M. Poincaré que revient l'honneur de cette pensée délicate.

Il y a deux jours, au cours d'une conversation avec notre rédacteur en chef, M. le Président de la République disait :

— Depuis que M. Hervé a fait son beau geste, je cherche le moyen de lui témoigner la reconnaissance de la République et du pays. Je crois avoir trouvé. Je me suis enquis de la situation de M. Hervé comme avocat. M. Hervé a été radié. On peut donc le réintégrer à volonté. C'est ce que j'ai prié qu'on examine. Je sais combien les avocats aiment leur profession. Je ne pense pas qu'il y ait une mesure susceptible d'être plus agréable à M. Hervé.

Le chef de l'Etat nous avait prié de ne point parler de son intention, même à M. Hervé. Mais la nouvelle de la réintégration d'Hervé étant aujourd'hui officielle, il nous a paru que nous n'avions aucune raison de cacher ce que nous en savions.

Le Retour de M. Cambon

Le ministre des Affaires étrangères a reçu enfin des nouvelles de notre ambassadeur à Berlin. Il a télégraphié de Copenhague, où il est parvenu sain et sauf, avec le personnel de l'ambassade.

La première partie du télégramme manque, mais la suite de la dépêche a permis de reconstituer le récit fait par M. Cambon.

Celui-ci fait connaître au gouvernement français que le train a été arrêté à Mecklembourg et que les autorités ont refusé de laisser M. Cambon continuer sa route. Il a offert alors de payer le prix du voyage jusqu'à la frontière danoise en un chèque sur l'une des principales banques de Berlin. Un refus formel lui a été opposé. M. Cambon est parvenu alors à réunir encore la somme de 3.611 marks.

Il a dû demander à l'officier qui l'accompagnait, lui et le personnel de l'ambassade, sa parole qu'un train serait préparé pour le conduire à la frontière danoise et de là à Copenhague, où il a pu parvenir.

Salut aux Héros Belges

Il y aura un an dans quelques semaines, j'étais à Verviers, appelée par les camarades ouvriers de là-bas, qui eurent pour moi l'accueil affectueux dont je garde depuis un souvenir attendri.

Nous avions passé un après-midi charmant dans les environs de la ville. Entre gens qui ne se connaissent pas la veille, nous bâtions cette idéale cité de fraternité dont nous portions tous en nous le songe d'harmonieuse beauté. On vint à parler de la guerre. Comme elle semblait lointaine, presque impossible, pour cette Belgique que les querelles des grands Etats ne regardaient pas, dans sa neutralité jusqu'à l'envie !

Et maintenant !... sur la carte d'Europe, la ligne noire de l'invasion passe par la jolie ville si claire, bruisante d'activité et de gaieté. Les amis de là-bas se battent avec un acharnement désespéré, et ils se battent pour nous !

Quand ce peuple pouvait, accomplissant le geste de Ponce-Pilate, laisser, presque sans honte, passer l'envahisseur, il a répondu au chien enragé qui règne sur l'Allemagne : « Tu ne passeras que lorsque le dernier de nous sera vaincu ! » De leurs poitrines, ces gens du Nord, aux yeux clairs, font un rempart à notre vieille terre latine, et l'Europe, saisie d'un respect infini, voit en quelques jours un petit peuple accomplir une grande épopée.

Héroïque terre flamande, tu nous deviens sacrée ! Quel salut les mères de France pourront-elles envoyer à tes blessés qui te dise assez leur admiration et leur reconnaissance. Et vous, camarades de Verviers, si paisibles dans votre contrée verdoyante, pouvai-je penser, en vous quittant, que nous prenions un mystérieux rendez-vous devant l'ennemi, et que vous étiez marqués pour former la glorieuse avant-garde qui arrêtera le choc de l'épée brandie sur le monde civilisé par la brute guerrière ?

FANNY CLAR.

L'ACTION DES PUISSANCES

L'Italie acclame la France Et le feu couve en Allemagne

EN ITALIE

Il est très probable que si l'Italie rompt sa neutralité, ce sera pour entrer elle-même en lutte contre les « barbares modernes ».

Les dépêches arrivant de Rome et annonçant le rappel de trois classes nouvelles (1880-1890-1891) ne peuvent qu'être le prélude d'une guerre austro-italienne, car jamais notre sœur latine ne voudrait se faire la complice du banditisme austro-germanique.

Les dépêches reçues d'Italie ne laissent du reste aucun doute sur ses intentions. C'est ainsi qu'hier, à Turin, des réservistes de l'armée allemande qui se rendaient à la gare, en cortège, drapeau déployé, déchaînèrent de violentes manifestations. Quelques réservistes furent tués et leur drapeau arraché. De nombreuses forces policières intervinrent pour protéger les sujets allemands contre la fureur populaire.

Les manifestants parcoururent alors la ville aux cris de : « Vive la France ! »

A Rome, la population fit également devant l'ambassade française une grande manifestation francophile.

EN ALLEMAGNE

On sait que, dès le début des hostilités, le gouvernement allemand avait ré-

pandu dans son Empire, de fausses nouvelles annonçant la révolution en France.

Or, c'est bien le contraire qui semble vrai. D'après une dépêche de Cologne, l'émeute et la terreur régneraient bel et bien en Allemagne.

La loi martiale aurait été proclamée dans tout l'Empire. Tous les groupes socialistes auraient été fermés et les réunions interdites.

BON VOYAGE !

Le comte Szecsen de Temezin, l'ambassadeur autrichien à Paris, doit quitter la capitale dans la journée.

Ces deux départs vont régulariser une situation demeurée anormale jusqu'à ce jour. Puissent, ces deux diplomates, s'il en est encore temps, ouvrir les yeux de leur vieil empereur, lui faire comprendre combien la provocation allemande a soulevé la réprobation du monde civilisé et éviter ainsi que l'Autriche, par son appui à l'Allemagne, se mette elle aussi au ban de la civilisation.

APPEL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL aux Femmes Françaises

AUX FEMMES FRANÇAISES

La guerre a été déchaînée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos fils, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus ; la moisson est inachevée ; le temps des vendanges est proche. Au nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants de leur âge seul, et non leur courage, déboulez au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la patrie un plus grand service. C'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.

Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines — et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

Debout, donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout ! à l'action ! à l'œuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.

Vive la République ! Vive la France !

Pour le gouvernement de la République :

Le président du conseil des ministres,
René VIVIANI.

Dernières nouvelles de la guerre

L'ATTAQUE DE LIÈGE

Bruxelles, 7 août.
Dans l'attaque dirigée hier soir contre les forts de Liège, plusieurs bataillons allemands ont sauté en traversant les zones minées.

Après le combat, 1.200 allemands blessés ont été ramassés sur le champ de bataille.

L'Armée française en Alsace-Lorraine

Depuis hier, 6 août, les troupes françaises sont entrées en Alsace-Lorraine. Nos escadrons ont franchi la frontière et ont occupé Vic et Moyen-Vic.

AU JAPON

La colonie japonaise a organisé hier soir à Vladivostok une grande manifestation en faveur de la Russie.

Les manifestants ont acclamé les consuls de France et d'Angleterre.

Le ministre des Affaires étrangères à Tokio annonce d'autre part que le Japon prendra les mesures nécessaires pour remplir ses obligations contractées envers l'Angleterre.

L'escadre japonaise fait actuellement son plein de charbon. Il paraîtrait que le croiseur *Chiyoda* a reçu l'ordre de rejoindre l'escadre.

Par ses procédés barbares l'Allemagne écœure ses enfants

La conduite de l'Allemagne en les circonstances actuelles montre bien où l'impérialisme militaire peut mener un peuple.

Les Allemands qui n'ont pas été pris par le vent de folie barbare qui soufflé sur la Germanie, sont eux-mêmes outrés par la conduite de leur patrie.

Voici une adresse des socialistes allemands du Leseclub :

Camarades,
Dans cette heure de tristesse, nous nous exprimons les sentiments les plus fraternels des socialistes allemands qui préfèrent rester dans votre pays de liberté et qui se refusent à se battre contre leurs camarades français.

Nous tous, nous aimons notre patrie, mais nous ne pouvons plus aimer une patrie qui attaque un peuple pacifique.

Nos sympathies s'adressent à vous, qui défendez le sol de la liberté. Allez à la victoire ! Allez battre le gouvernement criminel de Berlin.

A bas les monarchies !
Vive la France démocratique !
Vive la République allemande !

D'autre part, on nous informe, qu'un train spécial a emporté hier matin, vers le département d'Eure-et-Loire, un millier d'Allemands qui habitaient la région d'Argenteuil et qui n'ont pas voulu rentrer dans leur pays.

L'Allemagne n'ayant plus une armée lutant pour la défense de ses intérêts et de son sol, mais des bandes de ravageurs foulant les lois de la civilisation, les honnêtes gens, s'ils sont nés à Berlin, doivent se séparer d'elle.

Résumé des Nouvelles de la Nuit

Nos troupes, qui, jusqu'au jour de la déclaration de guerre, avaient respecté une zone de 8 kilomètres en deçà de la frontière, l'ont franchie sur divers points. Nos escadrons ont occupé Vic et Moyen-Vic.

Dans le Luxembourg, les Allemands n'ont pas encore débouché.

Plus au Nord, plusieurs corps d'armée sont entrés en Belgique.

L'ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, le comte Szapary, a demandé ses passeports à M. Sazonoff.

Le gouvernement austro-hongrois a déclaré la guerre à la Russie.

Le *Globe* annonce que le roi George V a reçu hier M. Bienvenu Martin, envoyé spécial du Président de la République.

A Rome, des manifestations franco-philles ont eu lieu devant le palais Farnese et sur la place Colonna. Le secrétaire de l'ambassade de France a reçu chaleureusement une délégation des manifestants.

La déclaration de guerre a provoqué les scènes d'un enthousiasme remarquable dans le West-End de Londres. Trafalgar Square est encombré d'une foule qui agite des drapeaux et chante l'hymne national. Des milliers de personnes sont allées au palais de Buckingham, où leurs Majestés ont paru vers minuit au balcon et ont été ovationnées frénétiquement.

Une dépêche de Newport dit que le vapeur *Belgia*, appartenant à une Compagnie allemande, est détenu comme prise de guerre avec 73 réservistes allemands et une grande quantité de provisions.

De nombreuses arrestations d'Allemands ont eu lieu sur divers points du territoire; tous ont été accusés d'espionnage.

Le Gouvernement impérial russe a pris des dispositions pour empêcher l'exportation de certains produits, notamment des céréales et du pétrole.

On a arrêté à Marseille le secrétaire du consulat d'Allemagne qui avait frappé et menacé de son revolver un agent de la Sûreté, chargé de vérifier son identité.

A Ventron, non loin de Belfort, des chasseurs français ont surpris deux officiers allemands en reconnaissance.

Les chasseurs, décidés à s'en saisir, ont tué les chevaux à bout portant et fait prisonnier les cavaliers.

A Blamont (Meurthe-et-Moselle), un sous-officier français blessé a été achevé par les Allemands.

La mise en liberté immédiate de la famille suisse arrêtée hier à Buc sous l'inculpation d'espionnage a été ordonnée.

Les Alsaciens-Lorrains se présentent de plus en plus nombreux pour s'engager dans notre armée. Leur confiance dans le succès et leur ardeur sont impressionnantes.

Dès le premier jour de la mobilisation, la garde des voies ferrées a été assurée de la façon la plus rigoureuse par des détachements de territoriaux.

Tous les passages à niveau ont été surveillés avec vigilance et la circulation des voitures sur route soumise à un contrôle sévère.

Les conducteurs d'automobiles ou de autres véhicules doivent obéir immédiatement à l'ordre d'arrêt des sentinelles.

Pour avoir enfreint cette consigne, une automobile de Douai, passant hier à Ligny-Saint-Flochel, a essuyé un coup de feu. Un officier, qui se trouvait dans la voiture, a été grièvement blessé.

Les armateurs de Barcelone se refusent, en raison de l'état de guerre, à assurer le rapatriement des réservistes.

On assure que l'Angleterre a décidé l'enrôlement de 500.000 hommes de plus.

Une dépêche américaine a annoncé que le paquebot allemand *Vaterland*, parti du port de New-York avec 8.000 réservistes à bord, serait rejoint en mer par une unité de guerre de même nationalité en vue de son armement et de sa transformation en croiseur auxiliaire.

Cette opération pourrait ne pas réussir.

Le croiseur rapide anglais *Amphion*, de 3.500 tonnes, a coulé avant-hier, sur la côte sud de l'Angleterre, le paquebot *Kaenig-Luisa*, de la Compagnie Hambourg-Amerika, qui était transformé en mouilleur de mines.

Le gouvernement britannique a fait une démarche par la voie télégraphique auprès des gouvernements néerlandais et norvégien pour attirer leur attention sur le fait que la question de l'indépendance belge n'était pas la seule préoccupation de l'Angleterre, mais que celle-ci était prête à se jeter dans une opération commune pour défendre l'indépendance de ces deux pays et de tout autre riverain de la mer du Nord s'ils venaient à être attaqués. Si la question de la Belgique a une telle importance, c'est qu'elle se pose de la même façon par la Hollande et la Norvège. L'Angleterre sera aux côtés de toute puissance qui, dans les mêmes conditions que la Belgique, serait obligée de se défendre.

Sept navires allemands qui se trouvaient dans le port de Londres ont été saisis, ainsi que huit autres vapeurs stationnant dans différents ports de l'Angleterre.

Au large de Bizerte, les torpilleurs de la défense mobile ont capturé le pétrolier allemand *Tsar-Nicolas-II*, qui transportait 2.000 tonnes de mazout à destination de Hambourg. Le bateau a été conduit à l'arsenal de Sidi-Abdallah. Les vingt-cinq hommes d'équipage et le capitaine sont retenus prisonniers.

Les Russes ont, de leur côté, capturé plusieurs navires marchands allemands, soit dans la mer Noire, soit dans la Baltique, soit même dans la mer Blanche, et un vapeur autrichien dans la mer Noire. Celui-ci a été conduit à Eupatoria.

Le navire de guerre autrichien *Taurus* s'est réfugié dans le port de Brindisi pour échapper à des torpilleurs anglais qui le poursuivaient.

Les deux transatlantiques allemands *Kronprinzessin-Cécilie* et *Prinz-Adalbert* sont détenus à Falmouth (Angleterre) comme prise de guerre.

Le président Wilson aurait l'intention de demander au Congrès le vote d'une somme de 200.000 dollars (un million de francs) en or afin de ramener aux Etats-Unis les Américains actuellement en Europe.

Cette somme serait transportée en Europe par un croiseur-cuirassé américain tandis qu'un certain nombre de transports du gouvernement se rendraient dans les ports européens où les touristes américains qui se trouvent en Europe pourraient alors s'embarquer à destination des Etats-Unis.

Les Etats-Unis se sont chargés de la protection des nationaux anglais en Allemagne.

Le comte von Arnin, fils d'un général allemand, qui avait été blessé devant Liège, a succubé hier soir, à Maestricht. Il était âgé de dix-neuf ans. Sa mère, qui était venue à son chevet, est arrivée trop tard.

Une brigade de cavalerie russe a attaqué hier matin les troupes allemandes près de Soldau.

Hier après-midi, la cavalerie allemande a attaqué Kibarty, près de Wirballen.

Des patrouilles russes, chassant devant elles la cavalerie ennemie, ont franchi la frontière sur le front Lyk Biala, pénétrant jusqu'à une distance de 15 verstes sur le territoire allemand.

Ces patrouilles ont pris et brûlé les gares allemandes de Borgimien et de Biala, interrompant ainsi les communications par chemin de fer sur la ligne Lyk Hannebourg.

L'ennemi se replie sur tout le front en brûlant ses villages.

On mande de Gibraltar que le nombre des steamers allemands capturés par l'escadrière anglaise dépasserait cinquante.

Un télégramme de Pékin informe que l'escadrière allemande a quitté Tsingtau. Elle a pris la direction nord. Cette escadrière se heurte vraisemblablement à l'escadrière japonaise, le traité de 1905 liant le Japon à l'Angleterre.

Un journal canadien français, s'adressant au Gouvernement du Canada, lui suggère l'idée de demander au Gouvernement britannique l'autorisation de laisser enrôler des régiments de volontaires canadiens pour servir sous nos drapeaux. Le Gouvernement français est saisi de ce projet.

Un millier d'Allemands qui habitaient la région d'Argenteuil, ont été dirigés par train spécial vers le département d'Eure-et-Loire. Ils resteront sous la surveillance de l'autorité militaire.

La Commercial Cable Company a été informée que son câble et le câble atlantique-allemand avaient été coupés aux Açores par des vaisseaux britanniques. La communication subsiste entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Deux vapeurs allemands dissimulant un armement ont été signalés dans les parages de Santander.

On affirmait avoir assisté à Salsburg (Autriche) à l'embarquement de troupes autrichiennes à destination de Munich.

Un Zeppelin qui se disposait à survoler Liège a été atteint par le feu des obusiers d'un des forts situés près de Battice et s'est abattu à proximité de la frontière.

Une canonnière française, remorquant un grand steamer allemand, est entrée en rade de Guernesey, et a mouillé sous les canons du fort.

Nouvelles parisiennes

A l'Elysée

Au Conseil tenu hier à l'Elysée, le ministre de l'Intérieur a soumis au Président de la République un décret instituant une commission chargée d'examiner différentes questions concernant le ravitaillement de la population civile et la main d'œuvre rurale et urbaine, etc...

Cette commission, qui sera présidée par le ministre de l'Intérieur, est ainsi composée :

MM. Léon Bourgeois, sénateur; Aristide Briand, député; Ribot, sénateur; Delcassé, député; Millerand, député; Marcel Sembat, député; de Mun, député; Camille Pelletan, sénateur; Georges Cochery, député; Millières-Lacroix, sénateur; Hébrard de Villeneuve, président de section au Conseil d'Etat; Roux, directeur de l'Institut Pasteur; de Boysson, directeur du contrôle au ministère de la Guerre; Branet, directeur générale des douanes; Ogier, directeur du contrôle et de la comptabilité au ministère de l'Intérieur; Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au ministère de l'Intérieur; Grunebaum-Balin, président du Conseil de préfecture de la Seine; Carrier, directeur du secrétariat au ministère de l'Agriculture; Chapsal, directeur honoraire au ministère du Commerce.

MM. Léon Bourgeois, Aristide Briand, Ribot, Delcassé, Millerand et Sembat rempliront les fonctions de vice-présidents de cette commission, qui tiendra cet après-midi sa première réunion au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Malvy.

Question alimentaire et Ravitaillement AUX HALLES

La Préfecture de police nous communique la note suivante :

Il pourrait se faire que certaines denrées périssables restassent inutilisées faute d'acheteurs, par suite de la consommation, par les habitants, de conserves ou légumes secs, achetés par eux en grande quantité les premiers jours de la mobilisation.

Le public est prévenu que les arrivages aux Halles sont dès à présent suffisants pour répondre à tous les besoins.

Tous les pavillons sont suffisamment approvisionnés. Voici quelques renseignements concernant les denrées :

Pommes de terre. — A la suite d'une réunion présidée par M. Monsarrat, commissaire spécial des Halles, foires et abattoirs, « il a été décidé » que les pommes de terre, à partir d'aujourd'hui, 7 août, coûteront vingt-cinq francs les 100 kilos.

A ce sujet, nous rappelons aux ménagères qu'il n'est pas utile de faire de grandes provisions, d'abord parce que les pommes de terre ne feront pas défaut, ensuite, parce qu'elles deviennent inutilisables au bout de quelques jours.

Riz. — On a constaté hier aux Halles un nouveau comarce, celui du riz. Une *ricie* apportera et est autorisée à vendre sur notre grand marché parisien, 600.000 kilos de riz à raison de 0 fr. 75 le kilo, au pavillon des huîtres. On espère pouvoir amener à Paris, par la suite, deux ou trois millions de kilogramme de riz.

Beurre. — Le cours a été fixé à 2 fr. 20 la livre.

Sur les autres denrées les prix n'ont pas varié.

Avis et Renseignements POUR AVOIR DE LA MONNAIE

A la population,

Le préfet de police est avisé de divers côtés que la population rencontre des difficultés auprès des commerçants pour se faire rendre la monnaie.

Dans l'intérêt supérieur de l'ordre public, que ces difficultés pourraient compromettre gravement, aussi bien que pour faciliter la vie matérielle dans des moments difficiles pour tous, le préfet de police fait appel au patriotisme et à la sagesse de tous les commerçants pour se prêter, dans la plus large mesure possible, au change de la monnaie reçue en paiement. Il compte, d'autre part, sur le bon sens des acheteurs pour n'utiliser de cette faculté que dans des conditions raisonnables et ne pas demander l'échange de billets ou pièces d'une valeur disproportionnée avec le paiement à effectuer.

Ceux qui partent LA FAMILLE BARTHOU

M. Louis Barthou, ancien président du Conseil, s'est rendu au ministère de la Guerre pour se mettre à la disposition de M. Messimy; Mme Louis Barthou fait partie des dames de la Croix-Rouge. M. Max Barthou, leur fils, s'est engagé. Enfin M. Léon Barthou, frère de l'ancien président, a été incorporé dans l'aéronautique militaire.

LA FAMILLE COUTANT

M. Coutant, le jeune député l'Ivry, part avec trois de ses frères et quatre beaux-frères; deux de ses frères, plus jeunes, vont s'engager.

Aux enrôlés LA LÉGION SLAVE

Les personnes inscrites dans la Légion slave sont invitées d'urgence à se présenter demain, à dix heures du matin, à l'état-major de la Légion, 61, rue de Clichy, pour commencer l'équipement.

Les inscrits dans d'autres bureaux, avec le même but, sont priés de ne pas manquer à cette convocation.

Aux Drapeaux !...

Le Journal a reçu d'une dame de Metz, Mme I. Brouant-Parizot, une somme de 1.000 francs pour le premier combat qui enlèvera un drapeau à l'ennemi dans un corps d'armée en Lorraine.

L'ENTR'AIDE

OFFRES D'EMPLOIS

Pendant toute la durée de la guerre, et pour venir en aide aux personnes atteintes par le chômage, « LE BONNET ROUGE » insérera GRATUITEMENT toutes les offres d'emploi qui lui parviendront. Il fait un pressant appel à tous ceux qui pourraient lui signaler des emplois vacants susceptibles notamment d'intéresser les femmes.

ON DEMANDE DES OUVRIERS AGRICOLES

Comme suite au projet dont M. Decker-David, sénateur, vient de saisir le président du Conseil, l'Association Française de Motoculture invite les non-mobilisés, ainsi que tous les étrangers désireux d'être employés aux récoltes et autres travaux des champs, à se faire inscrire de dix heures à midi et de trois à cinq heures, boulevard Voltaire, 56. Les listes d'inscription seront communiquées tous les jours au Ministère de l'Agriculture.

AMBULANCE DE Mme MESSIMY

Deuxième liste

| | |
|---|-------------|
| M. le colonel et Mme Allier, fr. | 100 |
| M. Camille Cerf | 1.000 |
| Mme Veil-Picard | 100 |
| Mlle Meunier | 40 |
| M. le professeur Chantemesse | 500 |
| M. Virot, conseiller municipal | 100 |
| M. le baron Edmond de Rothschild | 50.000 |
| M. le baron Henri de Rothschild | 1.000 |
| Miss Milton | 1.000 |
| M. René Stern | 500 |
| M. le docteur Louis Trombert | 100 |
| M. Louis Ravauz Léo | 20 |
| M. Guinaud | 100 |
| Mme Deyan | 25.000 |
| M. Schneider (du Creusot) | 100 |
| M. le contrôleur de Lavit | 100 |
| M. Michel Cote | 400 |
| M. Thomé, député | 400 |
| M. le docteur Ray, médecin-major, et Madame | 40 |
| M. Orsodi | 2.000 |
| MM. Vilmorin-Andriou | 500 |
| MM. David-Weil | 15.000 |
| Mme Christiane Piron | 1 |
| M. James Hennessy, député | 5.000 |
| Total | fr. 102.561 |
| Total de la 1 ^{re} liste | fr. 400.000 |
| Total général | fr. 202.561 |

INITIATIVES PIVEES

L'Alliance Israélite universelle met à la disposition de l'autorité militaire, 59, rue d'Auteuil, des locaux disposés pour recevoir 140 lits.

Le restaurant du Pré-Catelan, fermé pendant la durée de la guerre, est mis par le propriétaire, M. Mourier, à la disposition du ministre de la Guerre.

La Banque Suisse et Française a mis à la disposition de l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge), son immeuble, 20 bis, rue Lafayette, qui sera aménagé complètement par la Banque, avec 150 lits.

M. A. Loutil, industriel et Mme Loutil organisent, villa Montmorency, à Auteuil, un ouvroir où les dames de bonne volonté trouveront tout ce qui est nécessaire à la confection du linge pour nos blessés et enfants nécessiteux.

Dès le premier jour de la mobilisation, le Bon Marché a mis ses vastes écuries et ses hangars, rue Duroc, à la disposition de l'autorité militaire, qui y a installé des chevaux et de la troupe. Le Bon Marché a également offert de créer à ses frais une ambulance dans son annexe de la rue du Bac.

INITIATION THERAPEUTIQUE

Sur la demande de Mlle Kus, directrice du lycée Fénélon, l'Union des Femmes de France organise, sous la direction de M. le docteur Beauvisage, une série de cours élémentaires pour la préparation aux fonctions d'aides infirmières. Ces cours sont réservés spécialement aux élèves et aux anciennes élèves du lycée Fénélon.

DIFFICULTES MONETAIRES

Le bureau des Marchés de l'Est, dans le but de venir en aide aux familles des mobilisés comme à celles qui se trouvent privées de leurs moyens de travail et où la rareté du numéraire se fait sentir, a pensé que certaines personnes pourraient offrir, dans un but de charité, des traites de commerce à 30, 60, 90 ou 120 jours après la paix. Ces traites seront échangées chez des bouchers, épiciers, boulangers, laitiers, contre des bons de marchandises utiles.

Envoyer dès aujourd'hui les traites à M. Benaitreau, caissier de la Revue critique des idées et des livres, 135, boulevard Saint-Germain.

APPELS A LA GENEROSITE

L'Union des Femmes de France (Croix-Rouge) vient de créer une cantine qui fonctionnera lundi pour donner l'alimentation gratuite aux enfants des employés et ouvriers nécessiteux qui sont à la guerre. Dès à présent, les dons en nature et en argent seront reçus à la cantine Jules-Ferry, 77, boulevard de Clichy.

Le Comité des Dames françaises de la Croix-Rouge, 12, rue Gaillon, Paris, serait très reconnaissant aux industriels, commerçants et particuliers de bien vouloir faire don à l'œuvre de pièces de toile, gaze, etc., pour alimenter les ouvroirs que l'œuvre est en train de créer dans tous les arrondissements de Paris. Prière de bien vouloir adresser ces dons 10, rue de Tilsitt.

Sous le patronage de Mme Pérouse, présidente de l'Union des Femmes de France, et avec le concours de Mme Chabaud, qui représente cette union dans le sixième arrondissement, Mme Charles Benoist organise une ambulance qui va être installée 92, rue de Vaugirard (ancien établissement de Saint-Nicolas). Les dons en nature et en argent sont

reçus dès maintenant 12, rue de Tournon et 92, rue de Vaugirard.

GRUPE D'AIDE MORALE ET CIVIQUE AUX FEMMES ET AUX FAMILLES DELAISSEES

Il s'est formé à Paris un Comité de femmes et de médecins qui se proposent de remédier à l'isolement, et à la pénurie qui peuvent résulter de la mobilisation, en rendant visite aux familles qui lui seront désignées et en signalant à l'administration de l'Assistance publique les cas de détresse qu'il aura pu constater.

Ont adhéré Mmes Elisabeth Renaud, Sogoroff, Guesde, Docteur Pelletier; M. Lefort, inspecteur général de l'Assistance publique; M. Barquissau, avocat à la Cour, etc...

Adresser les adhésions et signaler les cas intéressants à Mme Renaud, institutrice, 10, rue Berthollet, Paris.

UN BON MOUVEMENT

Nous recevons la lettre suivante :

« Au moment où s'ouvre l'effroyable conflit que la barbarie germanique nous impose, il n'est pas un Français qui ne soit prêt à tous les sacrifices nécessaires pour le salut de la patrie.

« Il est bon que ceux qui partent à la frontière n'aient aucune préoccupation sur le sort de ceux qu'ils abandonnent sans la moindre ressource.

« Les hôteliers de Paris, dans un sentiment d'abnégation et de solidarité, ont décidé aujourd'hui même, en séance de conseil, qu'ils accorderont les plus grandes facilités aux familles déjà logées dont le soutien naturel est appelé sous les drapeaux.

« J'éprouve un sentiment de fierté légitime à vous communiquer cette décision. Preuve-elle contribue à laisser leur complète liberté d'esprit et d'action à nos chers combattants.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le Président : G. ROUGIER. »

POUR LES ENFANTS MALADES

Le dispensaire gratuit pour enfants malades, 15, rue Jean-Lantier, reconstruit par l'Etat (décret 29/1 1887) sera heureux de centraliser les dons en nature et en argent pour subvenir aux premiers besoins des mères qui allaitent leurs enfants.

Réunions et Faits corporatifs

DANS LA COUTURE

La Chambre syndicale de la couture a étudié, dans une séance extraordinaire, les moyens d'arriver à donner du travail aux ouvrières de sa corporation. Le gouvernement et diverses sociétés ont promis de la besogne.

A partir d'aujourd'hui, les personnes intéressées peuvent s'adresser au siège du Syndicat, rue Montgoussier.

AUX FRANCS-MAÇONS DE LA REGION PARISIENNE

Le Conseil fédéral de la Grande Loge de France organise au local, rue de Puteaux, 8, une réunion des francs-maçons actuellement à Paris, pour décider des initiatives à prendre quant à l'organisation d'œuvres de secours et d'assistance. Elle aura lieu le lundi 17 août, à 17 h. 30.

LA REINTEGRATION DES ELECTRICIENS REVOQUES

Le Syndicat des Industriels électriques porte à la connaissance de tous les révoqués des secteurs pour faits de grève en 1910 la copie intégrale de la note de service en réponse à la demande de réintégration.

« Paris, le 5 août 1914. »

Ordre de service n° 255

« Tout ouvrier révoqué de 1910 qui demandera à être réadmis devra s'inscrire au service du personnel, rue de Vienne, 23.

« Au fur et à mesure des vacances, on appellera ces inscrits dans l'ordre de leur inscription et sous la réserve qu'ils ne soient pas à l'armée.

« Tout ancien révoqué qui rentrera aura le grade qu'il avait lors de sa révocation, mais sera placé en fin de liste dans ce grade.

« Il reprendra le jour de sa réadmission l'ancienneté qu'il avait le jour de sa révocation.

« Lorsque plusieurs anciens révoqués seront réadmis dans le même grade, ils seront placés dans l'ordre de leur ancienneté.

« Signé : LÉAUTÉ. »

N.B. — La mesure prise par la Compagnie de Distribution d'électricité est un geste noble qui servira de stimulant à tout le personnel qui est sous les armes; pour le personnel non mobilisable, il lui donnera la force nécessaire de redoubler d'énergie pour assurer le service de l'électricité dans la capitale. Nous attendons le même geste des Compagnies suivantes : Air Comprimé, Triphasé, Ouest-Lumière, Société d'Electricité de Paris, l'Energie Electrique, l'Est-Lumière, l'Est-Parisien, service électrique.

« Dans le moment critique que nous traversons, nous espérons que ces administrations auront à cœur de montrer qu'elles sont Françaises et par cet acte noble de contribuer à l'unité morale si indispensable pour la France.

« Allons, Messieurs les Directeurs, tous pour la France !

« Le secrétaire par intérim : PASSERIEU. »

SYNDICAT DES INDUSTRIES ELECTRIQUES

Le conseil syndical, réuni le 5 août 1914, a désigné le camarade Passerieu pour remplir les fonctions de secrétaire par intérim.

Il a été formé un comité de vigilance pour s'occuper des infortunes des femmes et des enfants des camarades partis à la guerre.

Il est fait un pressant appel à tous ceux qui pourront prêter leur concours. Ils sont priés de se rendre au bureau du syndicat, dimanche 9 août, à neuf heures du matin.

Le secrétaire par intérim : PASSERIEU.

Nouvelles de la Guerre

LA MOBILISATION CONTINUEE

Premier arrêté relatif à la réserve de l'armée territoriale

Département de la Seine

Sont appelés à l'activité les hommes des classes désignées ci-après de la réserve de l'armée territoriale affectés à la garnison de la Place de Paris, appartenant à l'artillerie et au génie, qui relèvent des bureaux de recrutement de la Seine.

Il leur est ordonné de se rendre, au jour indiqué ci-dessous, avant midi, au lieu fixé par l'ordre de route contenu dans leur livret individuel, savoir :

Les hommes de la classe de 1892, le jeudi 13 août 1914;

Les hommes de la classe de 1891, le samedi 15 août 1914;

Les hommes des classes de 1890 et 1889, le lundi 17 août 1914.

Les hommes de ces quatre classes qui appartiennent aux armes de l'artillerie et du génie, et qui relèvent des bureaux de recrutement de la Seine, dont le fascicule de mobilisation n'indiquerait pas une affectation au titre de la garnison de la Place de Paris, devront se présenter à leur bureau de recrutement respectif aux jour et heure fixés ci-dessus pour leur classe.

Tout contrevenant aux ordres qui précèdent sera puni avec toute la rigueur des lois.

Le gouverneur militaire de Paris, MICHEL.

EN DANEMARK

Le Gouvernement danois a rappelé six classes sous les drapeaux.

Il a en outre décidé de placer lui-même des mines dans les Belts, afin, dit le communiqué officiel, d'assurer la sécurité des communications entre les diverses parties du royaume.

UNE ADRESSE DU GRAND-DUC NICOLAS

Le grand-duc Nicolas, commandant en chef des armées russes, a adressé au général Joffre l'assurance de sa foi absolue dans la victoire et de son attachement.

A côté de son fanion, le généralissime russe fera porter, au cours de la campagne, le fanion français que le général Joffre lui a donné, lorsqu'il y a deux ans ce dernier est allé assister aux manœuvres russes.

UN MESSAGE DU COMMANDANT EN CHEF DE LA FLOTTE ANGLAISE

En réponse à la proclamation de Georges V, sir John Jellicoe, commandant la flotte anglaise, a adressé au roi le message suivant :

« Au nom des officiers et des hommes de la « home fleet », j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté nos remerciements loyaux et sincères pour votre gracieux message, qui inspirera à tous la ferme résolution de maintenir intactes les glorieuses traditions du passé. »

RECTIFICATION

En Turquie

Nous annonçons, hier, que pour faire suite à sa déclaration de neutralité, la Turquie avait fermé le Bosphore et les Dardanelles aux navires étrangers.

Nous apprenons aujourd'hui que cette nouvelle est inexacte.

EN ANGLETERRE

Le crédit de cent millions de livres sterling demandé par le Gouvernement a été voté à l'unanimité par le Parlement, ainsi que le projet tendant à augmenter d'un demi-million d'hommes l'armée britannique.

La Press Association annonce que les armateurs de Tyneside ont été avisés par l'Amirauté qu'ils pouvaient envoyer leurs navires partout, en plein jour, dans la mer du Nord.

POUR NOS AMIS

Les envois d'objets de pansement, ouate, gaze, bandes, etc., seront précieux à l'armée belge, qui lutte si vaillamment contre l'assaut allemand. Le concours de toute la France est assuré, à cet égard comme aux autres, à nos vaillants voisins.

LE BONNET ROUGE est composé en commandite par une équipe d'ouvriers syndiqués.</